



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CELLULE DE SUIVI ET D'APPUI DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCES PAR LE
FIDA AU BURUNDI (CESAP)

Réf. CESAP/.02./ptba/2024-2025

**RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DES OPERATIONS TECHNIQUES DE
L'UNITE D'AUDIT INTERNE AU SEIN DE LA CELLULE DE SUIVI ET D'APPUI
DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCES PAR LE FIDA AU BURUNDI
(CESAP)**

*Appel d'Offres National Ouvert, Sélection Compétitive Basée sur Expérience Antérieure
(CV) et Interview*

- Date de publication : 04/03/2025

- Date d'ouverture des offres : 04/04/2025

Février 2025

TITRE :

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DES OPERATIONS TECHNIQUES DE L'UNITE D'AUDIT INTERNE AU SEIN DE LA CESAP

1. CONTEXTE

Le FIDA appuie le gouvernement du Burundi dans la planification à long terme et la mise en œuvre des projets et programmes essentiels pour le secteur agricole, l'objectif ultime étant de réduire la faim et la pauvreté. Depuis 1979, il a financé 14 projets de développement au Burundi pour un coût de 668,9 millions d'USD à l'approbation, dont 43% de prêts et dons du FIDA ; près de 43% de cofinancement international et 14% par le Gouvernement du Burundi et les bénéficiaires. Les projets appuyés par le FIDA contribuent de manière substantielle au repeuplement du cheptel et à la restauration de la fertilité des sols, à la structuration des filières riz et lait, à la création de l'emploi, à l'inclusion financière, à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux changements climatiques, à l'éducation nutritionnelle, etc.

Le FIDA a, par ses projets, aidé les communautés rurales à renforcer la résilience en soutenant le développement et la cohésion sociale de ces communautés rurales directement et indirectement touchées par les différents facteurs de vulnérabilité qui ont secoués le pays. Son action a notamment consisté à mettre en place des chaînes de solidarité entre éleveurs, au titre desquelles des paysans pauvres reçoivent gratuitement des animaux d'élevage, dont ils transmettront une partie de la progéniture à d'autres agriculteurs. En poursuivant ses activités en dépit de l'insécurité et des contraintes relatives à la suspension de l'aide, le FIDA les a aidés à maintenir un sentiment de normalité.

En 2020, le Bureau indépendant d'évaluation du FIDA a réalisé la toute première évaluation de la stratégie et du programme de pays (CSPE), couvrant la période 2009-2020. Cette CSPE confirme le fort alignement du programme pays sur le contexte socio-économique du Burundi et les priorités du gouvernement, ainsi que l'efficacité des approches participatives dans le développement des chaînes de valeur (CV). Le CSPE souligne également la nécessité de consolider la durabilité des infrastructures, l'accès à la terre et aux marchés ainsi que l'entrepreneuriat des jeunes.

Conformément à la première recommandation de la CSPE, l'approche programmatique doit être renforcée dans le cadre du COSOP 2022-2027 par : (i) la mise en commun des fonctions d'administration et de suivi ; (ii) la rationalisation des domaines d'intervention pour s'assurer qu'ils contribuent mieux à la lutte contre les facteurs de fragilité ; et (iii) la promotion de l'interaction, du partage d'expertise et de la collaboration entre les projets et programmes.

La mise en œuvre des projets et programmes financés par le FIDA au Burundi suivant l'approche programme depuis une quinzaine d'années s'est opérée de façon mitigée, notamment avec la création des structures qui n'ont pas duré (UFPF, CAP-FIDA, CAI).



La Cellule de Suivi et d'Appui des Projets et Programmes appuyés par le FIDA (CESAP) est une structure de facilitation, mise en place d'un commun accord entre le FIDA et le ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, pour soutenir les actions de développement menées en partenariat avec le fonds au Burundi. Ainsi, le principal objectif de la cellule est de contribuer à l'amélioration de la performance du portefeuille, composé des projets/programmes financés par le FIDA, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Pays (COSOP) du FIDA au Burundi. Les services d'appui développés par la CESAP portent essentiellement sur des aspects stratégiques transversaux : suivi et évaluation, communication et gestion des savoirs, contrôle et audit interne et autres thématiques clés, communs aux projets/programme. Établies en tenant compte des besoins des parties prenantes, les activités sont déployées autour de cinq fonctions clés :

- Faciliter la liaison entre le bureau du FIDA et le Ministère de tutelle ;
- Appuyer la mise en œuvre du Programme Pays ;
- Appuyer la mise en œuvre des projets et programmes financés par le FIDA ;
- Suivre et évaluer les résultats ;
- Capitaliser les expériences et les connaissances.

La CESAP constitue un acquis considérable, reconnue comme étant un dispositif clé en matière d'appui au développement du Programme Pays. Les appuis dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes ainsi que l'apprentissage continu promu dans les initiatives de gestion des savoirs ont considérablement contribué à l'amélioration de la performance globale du portefeuille au Burundi. Cela s'est traduit par une croissance constante du portefeuille et des progrès tangibles en matière de résultats et d'impacts des investissements. Le FIDA et le Gouvernement se sont engagés non seulement à consolider ces importantes avancées, mais surtout à renforcer leur partenariat de développement dans le cadre du nouveau Programme pays.

La CESAP est institutionnalisée auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage par l'ordonnance ministériel N°710/677 du 20/09/2024, portant création, missions, organisation et fonction de la Cellule de Suivi et d'Appui des Projets et Programmes financés par le FIDA au Burundi (CESAP). Cette cellule qui rendra compte au Gouvernement (à travers le Ministère de tutelle) et au FIDA, travaillera étroitement de concert avec les Ministères sectoriels, le FIDA et les projets et programmes du Gouvernement financés par le FIDA pour augmenter la synergie des actions, accroître la performance globale du programme pays du FIDA au Burundi, et atteindre l'objectif commun de réduction de la pauvreté.

Ainsi, dans le cadre du développement et du renforcement de ses activités, la CESAP procède au recrutement d'un **Responsable des Opérations Techniques de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP**.

2. MISSIONS DU RESPONSABLE DES OPERATIONS TECHNIQUES DE L'UNITE D'AUDIT INTERNE DE LA CESAP

Le Responsable des Opérations Techniques de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP aura particulièrement la responsabilité de réaliser les activités d'audit interne et de réaliser les audits techniques en veillant à l'harmonisation, à l'amélioration et à la conformité des processus,



approches, systèmes et procédures aux normes et directives en cours au niveau des projets et programmes financés par le FIDA.

3. TACHES SPECIFIQUES

Le Responsable des Operations Techniques de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP aura la responsabilité de la réalisation des tâches suivantes :

- Assurer un suivi évaluation de la mise en œuvre des projets et programmes : tableaux de bord, analyse des rapports d'étape, veille sur la cohérence des stratégies d'action, proposition et validation de démarches (TDR, cahier des charges, etc.), rédaction de notes internes méthodologiques, techniques ou d'étape, etc.
- Garantir la qualité technique des interventions en assurant notamment que chaque partie bénéficie d'appuis techniques adaptés ;
- Superviser le ciblage et participer dans la validation des bénéficiaires des appuis du projet/programme, pour s'assurer que le ciblage correspond aux accords de financements ;
- Veiller à la conformité, aux normes de qualité et aux approches dans les domaines techniques d'intervention du FIDA (aménagements hydro-agricoles, chaîne de solidarité communautaire, valorisation et filières, développement communautaire, genre, sécurisation foncière, ciblage participatif, nutrition etc.);
- Etablir un plan de travail d'audit interne à faire valider par la CESAP en collaboration avec le Collège des Coordonnateurs des Projets et Programmes ;
- Assurer l'évaluation des contrats et conventions avec les partenaires de mise en œuvre ;
- Organiser l'évaluation des actions de renforcement des capacités menées par les prestataires de services à travers l'évolution des pratiques chez les producteurs ;
- Veiller à la conformité et à l'harmonisation des procédures de planification participative des PTBA par rapport aux directives du FIDA en la matière ;
- S'assurer que tous les contrats signés par les projets et programmes financés par le FIDA sont axés sur les résultats ;
- Effectuer les vérifications dans les domaines suivants : gestion des ouvrages et entretien des équipements, normes d'exploitation et d'entretien, qualité des produits des Projets et Programmes financés par le FIDA, fiabilité et intégrité des systèmes d'information, qualité des interfaces entre la coordination du Projet/Programme ;
- Evaluer les performances des unités de facilitation et de Coordination des Projets et Programmes et des différents fournisseurs de services et vérifier si les indicateurs présentés ont été calculés sur des bases vérifiables ;
- Veiller à l'harmonisation des systèmes de rapportage technique et financier et veiller au rapprochement entre les réalisations physiques et financières dans le rapportage, analyser les écarts et proposer les mesures correctives éventuelles ;
- Participer dans la séance de planification conjointes des projets et programmes pour s'assurer de l'harmonie et de la complémentarité des activités dans l'approche programme ;
- Vérifier l'opérationnalité des systèmes de communication et de partage des savoirs ;
- Identifier les différents risques pouvant entraver la réalisation des objectifs des Projets et Programmes et porter atteinte à la durabilité des interventions ;



- Veiller à la durabilité des interventions en appuyant le renforcement des mesures visant l'appropriation nationale, la prise en compte des groupes vulnérables, la participation des principales parties prenantes, la communication des résultats, l'élaboration des stratégies de sortie des Projets et Programmes ;
- En lien avec la CESAP, assurer un relais technique avec les services techniques du MINEAGRIE, des projets et des autres partenaires au développement engagés dans le développement agricole ;
- Veiller au contrôle de l'application des procédures d'évaluation environnementale sociale dans tous les projets et programmes et rapporter sur la conformité des projets et programmes par rapport au PESEC ;
- En lien avec le pôle administratif et financier : assurer un suivi budgétaire des projets et programmes, et veiller à la bonne affectation et répartition des dépenses sur les opérations ;
- Effectuer des visites de terrain pour évaluer la corrélation entre le contenu des rapports et les réalisations sur terrain par rapport aux prévisions dans les PTBA et en produire les rapports ;
- Réfléchir et proposer des projets de politiques visant à renforcer la qualité et la durabilité des interventions dans le domaine de lutte contre la pauvreté ;
- Assurer le reporting technique des projets et programmes auprès des partenaires institutionnels et financiers dont le FIDA ;
- Exécuter de toute autre tâche lui confiée par le Coordonnateur de la CESAP en rapport avec les missions de la CESAP ;

4. COMPETENCES MANAGERIALES ET RELATIONNELLES

- Avoir une forte expérience de gestion d'équipes techniques ;
- Avoir la capacité de fixer des objectifs prioritaires aux équipes et aux prestataires ;
- Avoir les qualités d'organisation, de planification et de rigueur pour piloter plusieurs projets en simultané ;
- Avoir la capacité d'écoute pour anticiper les besoins de l'équipe d'opération et la mettre en conditions de succès ;
- Avoir la capacité à fédérer et à entraîner les équipes à se surpasser ;
- Avoir la curiosité et bonne capacité d'adaptation à un environnement évolutif et complexe.

5. RESULTATS ATTENDUS

Les produits attendus et les indicateurs objectivement vérifiables pour les prestations du Responsable des Operations Techniques de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP sont indiqués ci-après :

- Un système de pilotage technique des projets efficace est mis en place ;
- Les systèmes de rapportage des projets et programmes financées par le FIDA sont améliorés et harmonisés ;
- Les documents de connaissances sont produits et diffusés auprès des principales parties prenantes dont le Gouvernement, le FIDA, les partenaires et les bénéficiaires ;

- Les principaux risques techniques de mise en œuvre et leurs importances sont connus et les mesures d'atténuation sont identifiées et mises en œuvre en vue de soutenir la durabilité des projets et programmes ;
- Les mesures garantissant la durabilité des projets et programmes sont prises ;
- Une élaboration du rapport annuel et une programmation des actions d'audit technique interne est établie ;
- Les PTBA des projets et programmes sont harmonisés et complémentaires dans le cadre de l'approche programme ;
- Les performances des prestataires de services sont améliorées ;
- Les performances des projets et programmes du FIDA sont améliorés ;
- Les normes de qualité pour les principaux domaines d'intervention des projets et programmes sont documentées, expliquées et diffusées auprès du personnel des projets et programmes ;
- Les programmes de renforcement des capacités par les prestataires de services sont régulièrement évalués ;
- Des visites d'évaluation des réalisations sur terrain sont régulièrement organisées pour tous les projets et programme financés par le FIDA.

6. FORMATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLES REQUISES

Le candidat au poste du Responsable des Operations Techniques de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP doit répondre au profil ci-dessous :

- Être de nationalité Burundaise,
- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (bac+5) dans le domaine des sciences sociales, du développement international, de l'économie de l'agriculture, de la Médecine Vétérinaire ou zootechnie, de l'agronomie, de l'agroéconomie, du développement communautaire, de suivi-évaluation ou tout autre domaine jugé équivalent ;
- Avoir un diplôme de niveau supérieur (Master ou Doctorat) constituerait un avantage ;
- Ne pas avoir été révoqué de la fonction Publique ou des Forces de Défense et de sécurité ;
- Être âgé(e) de cinquante-cinq (55) ans au maximum ;
- Capitaliser un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente dans une institution ou dans un projet/ programme financé par les Partenaires au Développement dans le domaine d'audit/ expert technique ou de contrôle de gestion des projets/programmes financés, dans le domaine de l'audit et/ou du contrôle interne en Cabinet, en entreprise ou au sein d'un projet de développement ;
- Être familier avec les procédures des bailleurs de fonds multilatéraux : Fonds International de Développement Agricole/Banque mondiale/Banque Africaine de Développement constituera un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la passation des marchés suivant les règles et procédures nationales et celles du FIDA, une expérience ou formation en passation de marchés constituera un atout ;



- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques courants « Microsoft Office » et des logiciels comptables et financiers ainsi que de l'utilisation de l'internet est fondamentale ;
- Être apte à travailler en équipe tout en étant rigoureux ;
- Avoir une grande capacité d'écoute, d'analyse et de résolution des problèmes éventuels, et de gestion du stress ;
- Avoir de bonne capacité pédagogique notamment dans le renforcement de capacités ;
- Avoir un bon esprit d'initiative et de synthèse ;
- Discrétion et impartialité par rapport aux documents et informations récoltés ;
- Avoir d'excellentes capacités en communication orale et écrite en français. La compétence en anglaise sera considérée comme un bonus ;
- Être disponible immédiatement.

7. DUREE DU CONTRAT

Le Responsable des Operations Techniques de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP sera recruté pour une durée de cinq (5) renouvelable annuellement sur base d'une évaluation axée sur les résultats de performances. Les 12 premiers mois constituant une période probatoire. Les performances du Responsable des Operations Techniques de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP seront évaluées annuellement par le Coordonnateur de la CESAP. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage et le FIDA.

8. LIEU DE TRAVAIL

Le Responsable des Operations Techniques de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP sera basé à Bujumbura. Toutefois il sera appelé à effectuer des déplacements périodiques dans les provinces/zones d'interventions des projets et programmes financés par le FIDA.

9. REMUNERATION

Le Responsable des Operations Techniques de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP sera recruté et rémunéré conformément à l'Arrêté No 121/PM/005 du 12/04/2024 portant rémunération du personnel des projets financés par les partenaires au développement.

10. LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de motivation datée et signée par le candidat adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Un CV détaillé, daté et signé ;
- Une copie du diplôme certifiée conforme à l'original du diplôme reconnu par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies en rapport avec le poste ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Des attestations de services rendus qui prouvent l'expérience déclarée.

NB :

1. A compétence égale, les candidatures féminines seront privilégiées ;
2. Les candidats présélectionnés sur dossier seront appelés pour interview ;
3. Les dossiers de candidatures devront être présentés en cinq exemplaires dont un original et quatre copies sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

« A Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage »

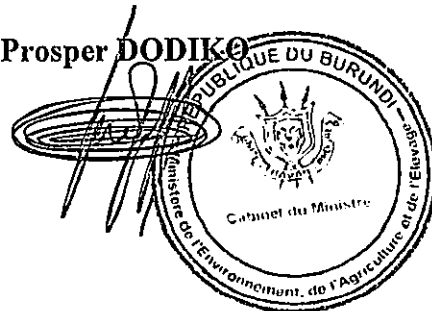
« Candidature au poste de..... »

4. Les candidatures devront être déposés au Secrétariat de la Coordination du PAIFAR-B sise à Bujumbura, Avenue du large, No 30.
5. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au... 04.../...04.../2025 à 12h00 ; les dossiers déposés ne seront pas remis.
6. Pour les candidats qui souhaitent avoir des éclaircissements sur cet appel, veuillez contacter Monsieur SAFARI Jean Claude sur l'adresse E-mail : safarijeanclaude16@gmail.com

Fait à Gitega, le/...../2025

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Ir. Prosper **DODIKO**



19 février 2025

FIDA BDI-2000001145-0299-NP-RECRUITMENT/14814

RE: Avis de non-objection du FIDA relatif à Recrutement_Responsable des opérations Techniques de l'unité d'audit interne de la CESAP

Cher Monsieur/Madame,

Je vous contacte au sujet de votre demande en date du 17 février 2025, relative à l'émission d'un avis de non-objection du FIDA pour Recrutement du (de la) Responsable des opérations Techniques de l'unité d'audit interne de la CESAP.

Cette activité remplace celle portant le numéro 0298 avec le même titre..

Nous sommes heureux de vous transmettre l'avis de non-objection du FIDA pour Soumission du Mandat..

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Dagmawi Habte-Selassie
Country Director, East and Southern Africa Division (ESA)

**CE DOCUMENT EST GÉNÉRÉ PAR ORDINATEUR, AUCUNE SIGNATURE N'EST REQUISE.
DOCUMENT OFFICIEL DU FIDA**